

JOURNALISTE

Descriptif du métier et missions principales

La mission principale d'un journaliste est de transmettre et rédiger une information. Il doit également, au préalable, recueillir l'information et donc savoir où chercher l'information. Avant de transmettre une information, il doit l'analyser.

Le journaliste peut intervenir sur plusieurs supports : presse papier, radio, télévision, etc.

Il peut exercer son métier sur le terrain mais aussi le plus souvent dans un bureau.

Conditions d'accès au métier

Aucun diplôme précis ne donne accès au métier de journaliste. Néanmoins, la convention collective nationale de travail des journalistes préconise d'être titulaire soit d'un diplôme adapté, soit d'un diplôme préparé dans les écoles ou universités reconnues par la profession (CFJ-Paris, Cuej-Strasbourg 3, Celsa-Paris 4, EJCAM-Marseille, EJT-Toulouse, ESJ-Lille, EJDG-Grenoble 3, IEP Paris, IFP-Paris, IPJ-Paris, IJBA-Bordeaux, IUT Lannion, IUT Tours, IUT Nice). L'entrée se fait sur concours (très sélectif) et sous condition d'âge. Les candidats doivent en principe être titulaires d'un bac + 2 ou d'un bac + 3, mais la plupart se présentent avec un bac + 5.

Presque tous les IEP (instituts d'études politiques) de province proposent des spécialisations de 2d cycle qui débouchent sur des masters dans le secteur du journalisme.

Niveau bac + 2

- DUT information-communication option journalisme

Niveau bac + 3

- Licence pro métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse
- Une vingtaine de formations en école spécialisée accessibles après le bac

Niveau bac + 5

- Masters Science politique, Journalismes ...
- Quelques formations en école spécialisée accessibles avec un bac + 3

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

11/10/2019

Qualités et compétences requises

- **Qualités rédactionnelles**

Le journaliste doit savoir bien rédiger afin de transmettre au mieux l'information

- **Capacités d'analyse**

Avant de diffuser une information, le journaliste doit être capable de l'analyser.

- **Curiosité**

Le journaliste doit faire preuve de curiosité afin de rechercher une information

- **Grande disponibilité**

- **Maîtrise des logiciels**

Le parcours de formation avec l'Université Paris II Panthéon-Assas

- [Master Information, communication Parcours Journalisme](#)

Emploi

Salaire du débutant : A partir du Smic, et jusqu'à 2100 euros brut par mois.

Les salaires varient en fonction du type de journal (quotidien, hebdomadaire, généraliste ou spécialisé...) et du média (presse écrite ou audiovisuelle).

Très souvent, les jeunes journalistes doivent travailler à la pige pendant plusieurs années avant de décrocher un CDD (contrat à durée déterminée) ou un CDI (contrat à durée indéterminée). Ils collaborent ainsi, régulièrement ou non, à un ou plusieurs médias, et sont payés à la tâche (à l'article ou à la journée). Les pigistes représentent 19 % des journalistes.

Après plusieurs années d'expérience, un journaliste peut occuper des postes à responsabilité au sein d'une rédaction : chef de rubrique, secrétaire de rédaction, rédacteur en chef adjoint, puis rédacteur en chef.

Pour aller plus loin

1) Ressources disponibles en salle de documentation du CIO

Logiciel Parcouréo (fiches métiers disponibles)

ONISEP. *Atlas de la formation initiale en France*. (logiciel pour rechercher des formations dans la France disponible sur les ordinateurs du CIO)

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

11/10/2019

ONISEP Parcours. Les métiers de l'information et de la communication. 2018.

ONISEP. Atlas de la formation initiale en France. (CD rom pour rechercher des formations dans la France disponible sur les ordinateurs du CIO).

ONISEP. *Le dico des métiers*. 2013

SUP'FOUCHER. *Réussir son concours d'entrée en école de journalisme*. 2010

Classeur « J » du CIDJ 2.674

Dossier métier n°524

Logiciel Parcouréo (fiches métiers disponibles).

2) Liens utiles

Métiers et secteurs

- **INA, Institut national de l'audiovisuel**

Idéal pour tout savoir sur le monde de l'audiovisuel. Lien vers la Bourse à l'emploi, un site de recrutement spécialisé dans les domaines des nouvelles technologies et de l'audiovisuel.

<http://www.ina.fr>

- **Syndicat national des journalistes**

Les piges, la carte de presse, les grilles de salaire. Un site pratique, pour se familiariser avec toutes les facettes du métier de journaliste.

<http://www.snj.fr/>

- **CCIJP - Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels**

<http://www.ccijp.net>

- **Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de l'Audiovisuel (CPNEF-AV)**

Ce site propose un Observatoire des métiers de l'audiovisuel. Informations sur l'emploi, les formations et métiers de l'audiovisuel.

www.cpnef-av.fr/

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

11/10/2019

Emploi et recrutement

- **Fédération Française des agences de presse**

<http://www.ffap.fr/>

Annuaire recensant toutes les agences de presse françaises.

- **Categorynet**

Categorynet propose chaque jour des offres d'emploi et de stage dans les secteurs de la presse, du web et des relations presse.

<https://www.categorynet.com/>

- **Site de l'Observatoire des métiers de la presse présente l'emploi, les métiers et les formations du secteur de la presse écrite**

www.metiers-presse.org

- **Site de la Conférence nationale des métiers du journalisme : il comprend la liste des formations reconnues par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des journalistes (CPNEJ)**

www.cnmj.fr

Sources utilisées pour réaliser cette fiche

- <https://www.oriane.info/>
- <http://www.cidj.com/>
- <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>
- Classeurs du CIDJ
- ONISEP. *Le dico des métiers*. 2013

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr